Conférence C.E.L.T. (13 janvier 1981)

Toul, une cité agréable au bord d'une rivière, dans une riche région agricole,... des forêts, des côtes, une petite plaine. La Moselle est navigable au XIIIème siècle vers Coblence et le Rhin. Le bois descend par flottage depuis les Vosges.

Et pourtant, Toul ne s'est pas beaucoup développée.

Le premier obstacle fut cette localisation si agréable mais si éloignée des circuits commerciaux du XIIIème siècle et des siècles suivants. La grande voie Lyon-Trêves fut peu à peu délaissée. Les foires de Champagne attirent tant, que les marchands préfèrent longer la Meuse, d'autant plus que la Flandre est une région riche. Saint-Nicolas-de-Port prend son essor, le port de Scarpone périclite tandis que celui de Pont-à-Mousson voit son trafic augmenter. Toul est excentré, sans pont (seuls existent ceux de Pont-Saint-Vincent et Liverdun) avec le seul bac de Gondreville.

Toul est cependant le siège d'un très vaste évêché dont l'administration est bien difficile notamment dans les hautes

vallées des Vosges tentées de s'émanciper!

La petite cité gallo-romaine, dans ses murailles du IIIème siècle avait une taille respectable: 10 à 11 hectares, pour 8 à Paris, Reims et Metz! Le vin lui avait permis un bon démarrage économique; le XIème siècle avait vu affluer chez elle nombre de villageois: les métiers s'étaient développés, le secteur "tertiaire" est en expansion; les travaux de chancellerie, d'écriture, de droit augmentent à tel point que la chancellerie aura une très grande activité, tout à fait unique dans la région (on a sauvé deux feuillets de 1293 et 1300, témoins de cet intense travail).

L'activité touloise a un visage bien particulier: c'est une ville de clercs, qui vit au rythme de ses abbayes urbaines et suburbaines, de ses synodes biannuels de Pentecôte et d'octobre. C'est une ville savante, d'hommes de loi, de canonistes: une pensée très pratique! Au XIème siècle, les canonistes les plus fameux qui étayent la papauté à Rome, à la suite de Léon IX, venaient de Toul. Cette orientation vers les études fut constante: au début du XVème siècle, une enquête papale sur le nombre des clercs universitaires en France fait apparaître 90 clercs titulaires à Toul, pour 10 à Verdun et 11 à Metz!

Toul est une ville où rentrent beaucoup de revenus: ceux de l'évêque, des chanoines, des abbayes et des riches citains. Les chanoines amenaient leurs revenus, en nature, par chariots. Vers 1480, le doyen du chapitre estime que les Citains devraient

être satisfaits puisque le chapitre apporte à Toul I0000 francs, soit la recette générale du duché de Lorraine vers 1860. Des quantités considérables de blé, de vin, de céréales diverses entraient à Toul. C'est un centre de consommation où des personnages de haut niveau intellectuel dépensent et, par ce fait même, favorisent les métiers d'art et de luxe: drapiers (métier le plus puissant), bouchers, tanneurs, fèbvres, orfèvres, parcheminiers, enlumineurs,... Lorsque le duc veut offrir un objet distingué au XVème siècle, il vient à Toul!

Durant cette période, X-XVème siècles, la vie politique se développe, cahin-caha, en dents de scie. Les "corporations" ont avec eux de bons juristes et de bonnes archives, d'où une suite de procès acharnés. La municipalité qui prend, peu à peu de l'importance, s'entoure de juristes, si bien que Toul devient une ville de plaideurs!

Dès la fin du XIIème siècle, il existe une "bourgeoisie" à Toul (une universitas) avec un sceau. Elle est sous la coupe de l'évêque. La poussée démographique et économique amène un bouleversement dans les structures. De nouvelles juridictions et un droit pénal enrichi sont mis en place. En 1254, les "IO jurés" sont créés, chargés de la police et de la justice pénale. Afin de prévenir les difficultés entre gens des métiers, on crée en 1285, les enquéreurs en les choisissant parmi ceux-ci. La ville est divisée en bannières avec des chefs de quartiers.

Mais la difficulté va surgir dans la question des compétences et du partage du pouvoir dans les trois domaines suivants: la justice, le contrôle de la vie économique, la perception des impôts et les finances, d'autant plus qu'une vie économique modeste, comme c'est le cas à Toul, fait des parts

petites!

Pour <u>la justice</u>, la solution fut relativement facile. la police fut urbaine et malgré le peu d'empressement des chanoines, un document de 1297, de l'évêque Jean de Sierck "Statuts de la ville de Toul" la définit. Le problème était de définir la répartition des revenus des amendes. Le bon sens de l'évêque évita le conflit: les revenus furent partagés en deux, moitié pour la cité, moitié pour l'évêque.

Pour <u>les travaux</u>: L'agrandissement de la ville nécessitait la construction de nouvelles fortifications, les anciennes étant en mauvais état. L'agrandissement fut faible pourtant puisqu'on passa de 11 à 30 hectares alors que durant le même

temps, Gand passait de 1 à 600 hectares...!

Mais qui allait payer? Ce problème était brûlant à Toul. De nombreux villageois étaient venus des environs, d'un rayon de 2 à 30 lieues, s'installer à Toul. En ville, ils échappent à leurs seigneurs, évêque ou chapitre, qui ne veulent pas perdre leurs droits sur eux. Ils les veulent dans le même statut que dans leur village. Et la ville veut les libérer: être à Toul pendant un an conférait la liberté! De plus on se demandait

à qui ils devraient payer des impôts. Les chanoines voulaient exempter leurs paysans devenus citadins. L'évêque Conrad Probus s'interposa et rappela que si l'on exempte d'impôts pour ce motif, plus personne ne paiera d'impôts à Toul! On établit donc, à la satisfaction des Citains et au mécontentement des chanoines, la liste des 13 ministériaux du chapitre exemptés d'impôts.

Pour <u>l'économie</u>,...quand les premières difficultés économi-

ques se firent sentir, surgit le problème foncier...

Dans le domaine politique: L'atmosphère politique est complexe. les juridictions et les pouvoirs se croisent en un inextricable écheveau...

- l'empereur,

- aux portes de Toul, 2 seigneuries concurrentes, du côté de Saint-Evre, le duc de Lorraine, du côté de Saint-Mansuy, le comte de Bar, son rival,
  - le roi de France,
    le seigneur-évêque,
  - le chapitre.

Ces rivalités de pouvoir causent bien des tensions et bien des conflits. Tout commence en 1280 -ce mouvement est d'ailleurs général dans toutes les villes de l'Europe occidentale-. Le scénario est souvent le même: on fracture les maisons des chanoines, on déménage meubles et chevaux, on crève les tonneaux de vin, on enlève tuiles, portes et fenêtres... Il y a parfois mort d'homme: en 1290, deux notables sont tués. D'autres fois, l'épisode est seulement comique. En 1338, razzia des Citains et du peuple à Ménillot, Lagney et Pagney. On s'attaque aux propriétés des chanoines, on fracture l'église, on profane les hosties et on déménage tout ce qui est possible.

Il faudra l'arbitrage papal et sept traités entre la ville et les chanoines au cours de la période 1285 et 1540! La juridiction de la ville, les contributions de la ville et les exemptions abusives abolies, sont les acquis des Citains.

Le XIVème siècle ralentit beaucoup le développement de Toul à tous les points de vue. Toul est victime, à l'Occident, d'une grande dépression dont elle ne se remettra d'ailleurs pas! Les techniques n'ont pas été assez développées, on ne peut plus nourrir la population, manque d'engrais, sols épuisés... La peste revient souvent, la "guerre de Cent ans" amène les soudards à prendre la Lorraine comme terre de pillage et terrain d'exercice -pendant cinq ans, de 1365 à 1370, par exemple-; la route économique ne passe plus par Toul, mais par l'Alsace, vers l'Italie qui se développe alors.

Dans le milieu du XIVème siècle, Toul veut se faire reconnaître le statut de Ville d'Empire... Les Citains profitent de l'effacement français et des difficultés du duc de Bar pour obtenir ce statut:

1367, l'empereur donne la Bulle d'or et reconnaît ce statut de la ville qu'il appelle "notre ville".

1395, renouvellement.

1426, Sigismond, empereur, donne un diplôme qui va plus loin: il accorde le droit de corporation pour les magistrats, le droit de faire venir en ville des Juifs et des changeurs.

Toul devient une ville impériale, avec un sceau, où la lapidation de saint Etienne se fait petite, avec un organisme financier: une maison de crédit qui rapportera gros à la ville en raison d'une vaste clientèle, jusqu'à Verdun et Nancy.

Après 1450, une reconstruction économique s'engage; elle restera faible à Toul, car la guerre de Bourgogne continue à ravager le pays. Toul hésite entre la Lorraine, la Bourgogne... La France met le pied dans le pays... En 1465, le duc de Lorraine tient ses Etats Généraux en 1478. Toul va-t-elle devenir capitale du duché? (Nancy ne comptait alors que 145 feux!)

Toul participe peu au renouveau commercial: 1 Toulois à Anvers, 1 marchand de Francfort à Toul, par exemple..., mais elle participe davantage au renouveau des idées et des arts: Jean Pèlerin, Hector d'Ailly, Jean Aloys le Calabrais, Toussaint d'Hocédy, évêque et secrétaire d'Erasme...

Toul était cependant bloquée... Elle le sera jusqu'au milieu du XXème siècle, l'armée ayant pris le relais des chanoines en gelant les terrains!

Conférence de Monsieur le Doyen Jean SCHNEIDER Compte-rendu de Jacques Bombardier